

“Le Sénat doit mener le débat sur le burkini”

● **Christine Defraigne (MR), présidente du Sénat, veut que son assemblée s’empare de “la question du burkini”.**

● **A titre personnel, elle reste toutefois hostile au port de ce vêtement de bain couvrant le corps des femmes.**

● **La cheffe de file des libéraux liégeois annonce aussi qu’elle mènera la liste MR aux prochaines communales.**

“Le burkini est la négation de la liberté de la femme”

Entretien **Frédéric Chardon**

Christine Defraigne (MR) nous reçoit dans sa villa cosue située sur les hauteurs verdoyantes de Liège. Au milieu du salon aux murs garnis de peintures de style “art naïf”, trône un immense canapé rouge où nous prenons place. “*Vous avez l’impression d’être au boulevard de l’Empereur et pas chez une libérale, n’est-ce pas ?*” Tout en déjouant les multiples élans d’affection d’Hercule, son chien de race Boxer, la présidente du Sénat confie le malaise que suscite en elle l’irruption du “burkini” dans le débat public. Pour Christine Defraigne, ce vêtement de bain destiné à couvrir entièrement le corps des musulmanes est la négation de l’émancipation des femmes.

Plus prosaïquement, elle annonce déjà qu’elle sera tête de liste pour les élections communales de 2018 dans la Cité ardente. Le combat politique s’y annonce pourtant très ardu pour les réformateurs: le PS et le CDH locaux semblent disposés à rempiler à nouveau.

La N-VA a ouvert un débat délicat cette semaine, celui du port du “burkini”. Les nationalistes flamands veulent une loi pour l’interdire partout, y compris sur les plages. Est-ce une bonne idée ?

J’ai suivi la polémique en France et ses soubresauts en Belgique. Première chose: l’interdiction du burkini dans les piscines, ça ne fait pas un pli pour des raisons d’hygiène. Cela ne pose pas de difficultés juridiques. En revanche, la question des plages est beaucoup plus délicate. Il faudrait passer par une loi pour une interdiction générale mais il faudrait qu’elle passe la rampe de la Cour constitutionnelle et de la Cour européenne des Droits de l’homme. La burqa a pu être interdite car elle cache

le visage et anéantit les interactions sociales. Mais ce n’est pas le cas du burkini. Au-delà des questions juridiques, j’ai un problème moral avec le port du burkini. En tant que femme et en tant que féministe. Après 100 ans de lutte pour l’émancipation de la femme et pour le droit à disposer de son corps, quand même... Pourquoi tous ces combats si c’est pour voir une femme en burkini à côté de moi sur la plage ? Le burkini est un repli identitaire qui est la négation de la liberté de la femme. Les jeunes femmes doivent pouvoir affirmer leur liberté autrement.

Pourtant, la conceptrice australienne du burkini dit que ce vêtement est une émancipation puisqu’il permet

aux musulmanes de se rendre à la plage plutôt que de rester cachées.

C’est une façon de prendre le problème à l’envers. Ça me fait penser à la polémique sur les certificats de virginité. Lorsque j’avais déposé des textes pour les interdire, on m’avait dit que ces certificats permettent aux jeunes filles d’être acceptées dans leur communauté. Mais, en fait, on légitimise ainsi la terreur, la pression morale et physique, que l’on fait peser sur elles: elles ne seront pas de bonnes épouses si elles n’apportent pas la preuve médicale de leur virginité... C’est la même chose avec le burkini. On veut légitimer, par ce type de raisonnements, des comportements extrêmement rétrogrades. L’enjeu fondamental du débat sur le burkini, c’est de libérer les femmes de cet obscurantisme.

La liberté dans les sociétés occidentales ne donne-t-elle pas le droit aux musulma-

nes à cette forme de pudeur ?

Si je me balade en maillot de bain, je ne m’estime pas impudique. Le surgissement de la question de la pudeur dans le débat me fait peur car c’est partir du principe que la liberté des corps est une agression. Penser que c’est un attentat à la pudeur, à l’intégrité morale et aux bonnes mœurs qu’une femme soit en maillot de bain est pervers. Qu’allez-vous faire demain avec un tel rapport au corps humain instrumentalisé pour des raisons religieuses ? Des plages séparées pour les hommes et pour les femmes ? Il faudra des heures d’ouverture différentes dans les piscines ? Je m’insurge contre cela. Les accommodements raisonnables débouchent sur des accom-

modements déraisonnables car il n’y a plus de limites. Mais cela vaut la peine de mener un débat éthique et juridique sur le burkini.

Votre parti, le MR, est prêt à discuter de l’idée de la N-VA. Le Sénat doit-il mener le débat en son sein ?
Ah mais oui: le Sénat

doit se saisir du débat sur le burkini. En tant que présidente, je pourrais l’initier. On peut imaginer, par exemple, de réaliser un rapport d’information comme nous l’avons fait sur le radicalisme. Le sujet du burkini est profondément transversal, inter-Communautés et inter-Régions. C’est vrai qu’il y a plus de plages à la mer du Nord mais il pourrait aussi y avoir demain des burkinis sur les rives de l’Ourthe... Entre les commissions d’enquête, les débats sur la laïcité, le budget, la Chambre n’a pas beaucoup de temps. Le Sénat est la chambre de réflexion adéquate, prête à débattre d’une éventuelle proposition de loi sur l’interdiction du burkini.

La N-VA a-t-elle fait preuve populisme en s'en prenant au burkini alors qu'on n'en voit pas ou très peu sur la Côte belge?

Ouf... Vous savez, j'ai vu beaucoup plus de populisme au PTB par rapport à la récente réflexion de Raoul Hedebouw sur l'affaire Dutroux. Le vrai représentant de Trump en Belgique, c'est Hedebouw plutôt que la N-VA. Il serait en tout cas populiste de traiter la question du burkini à la grosse louche, par slogans, lieux communs et mantras. Cela nécessite une réflexion fine.

La laïcité en Belgique est-elle en état de siège? Au-delà de l'Islam, certains propos peuvent surprendre. Le président du CD&V, le démocrate-chrétien Wouter Beke, a dénoncé un complot maçonnique lors du débat sur l'intégration d'un préambule à la Constitution.

Comment un type aussi intelligent a pu dire de telles inepties? C'est en effet très dangereux d'avoir ce type de sémantique. Ça me fait penser à ceux qui parlaient de "complot judéo-maçonnique"... Mais je ne veux pas faire de comparaison avec les nazis à l'emporte-pièce.

Philippe Close, le chef de groupe PS au Parlement bruxellois, veut octroyer le droit de vote aux étrangers pour les élections régionales. Vous approuvez?

Ça va, c'est bon, hein... Le droit de vote aux communales, c'est déjà pas mal. Il y a des objectifs d'intégration qui sont autres aujourd'hui. La meilleure citoyenneté, c'est la nationalité. Il faut le rappeler de temps en temps. Mais la proposition de Philippe Close fait "ps-chitt", comme disait Jacques Chirac. Et,

pour avoir vécu très intensément le débat en 2003 au sein du MR sur le droit de vote des étrangers aux communales, je ne suis pas certaine que ma formation soit prête à revivre un tel débat...

“Les accommodements raisonnables débouchent sur des accommodements déraisonnables.”

“Je serai la tête de liste MR à Liège en 2018”

Des rumeurs insistantes laissent entendre qu'il y a déjà un préaccord entre le PS et le CDH à Liège. L'actuelle majorité dirigée par le bourgmestre Willy Demeyer (PS) va donc remplir en 2018. Vous dirigez le MR de Liège-ville. Quelle est votre réaction alors que les libéraux semblent condamnés à l'opposition?

J'ai entendu la même rumeur et elle m'a été confirmée, depuis lors, de plusieurs côtés. L'actuelle majorité PS-CDH est quand même fort éreintée, il n'y a pas de renouvellement du personnel politique. Avant de reconduire cette majorité de losers, il faudra que l'électeur se prononce: quand on projette en termes de sièges au conseil communal les sondages des derniers mois, la majorité actuelle n'existe plus. Ça veut dire que le MR a une carte à jouer en 2018.

Si, malgré tout, le MR devait revenir au pouvoir à Liège, est-ce que vous voulez être bourgmestre?

Actuellement, toujours selon les sondages, la seule bipartite possible, c'est une majorité PS-MR. Au sujet de la fonction de bourgmestre, j'ai souvent dit à Willy Demeyer que je trouvais que c'est un magnifique métier (*rires*). Mais je ne vais pas faire campagne agressive avec

le slogan: "Christine Defraigne, votre bourgmestre", comme Didier Reynders l'avait fait à l'époque où il était à Liège... Ça donne bien en termes de sièges mais, après, politiquement, c'est dur à assumer...

Le MR semblant condamné à rester sur la touche en Cité ardente, n'avez-vous pas la tentation, comme Didier Reynders, de quitter la ville vers une commune plus "bleue" électoralement?

Je n'ai aucune intention de partir à Uccle... Si j'avais dû déménager à chaque fois que le MR était maintenu dans l'opposition à Liège, je serais une vraie nomade, errant de commune en commune. Ce n'est pas cela qui détermine mon attachement à Liège. Même pour l'amour d'un prince saoudien, je ne déménagerais pas. Et puis, je ne veux pas finir en burkini et encore moins en burqa (*rires*)...

Serez-vous tête de liste à Liège en 2018?

Oui. Je ne compte pas faire de la figuration. Les résultats électoraux et les scores personnels parlent d'eux-mêmes. Je n'envisage pas une autre place que la tête de liste. C'est clair?

“Je n'ai aucune intention de partir à Uccle... Si j'avais dû déménager à chaque fois que le MR était maintenu dans l'opposition à Liège, je serais une vraie nomade.”